

№ 40 – JANVIER 2010

LE HÉRISSON CRAVENTAIS



LE JOURNAL DE L' A.P.A.C

– Fondé en 1997 –

Arrêté du 17 Avril 1981 fixant la liste des mammifères protégés sur tout le territoire :
Art.1er - Sont interdits sur tout le territoire et en tout temps (... la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation des mammifères d'espèces non domestiques suivantes (...): **Hérisson d'Europe** (*Erinaceus europaeus*), Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), Ecreuil (*Sciurus vulgaris*) (...)

— Édito —

Tous ensemble, souhaitons une **Heureuse Année ...**

... **À notre village.** Que lui soient épargnés les maux qui menacent les petits villages voisins des centres urbains : les convoitises des promoteurs, l'urbanisation anarchique, les décisions venues d'en haut pas toujours justifiées et, bien entendu, les pollutions et les insécurités de toutes sortes. Si nous savons éviter tout cela, ce ne sera déjà pas mal.

... **À la municipalité,** son maire, ses adjoint (e)s, ses conseiller(e)s qui doivent gérer au plus près dans un contexte de crise économique et de suppression de la taxe professionnelle. Que de paperasses en perspective ! Les petites communes en sont submergées tout autant que les grandes mais sans avoir des moyens financiers identiques !
Bon courage donc à celles et à ceux qui assument toutes ces tâches. Espérons, entre autres, que 2010 verra débiter la restauration de l'église et l'aménagement de la place et que le téléthon, qui s'est tenu le 5 décembre 2009 sera de nouveau là en 2010.

... **Au comité des fêtes** dont le dynamisme et l'inventivité font de Cravent un village animé. Après moult festivités, trop nombreuses pour être toutes citées, l'année s'est terminée avec le « Marché de Noël », une spécificité craventaise qui demande un gros travail dès le mois de juin et qui réunit l'ensemble du village. Quel plaisir pour les enfants de croiser St Nicolas ! Et, à peine commencée, la nouvelle année a été l'occasion de partager, au son d'un excellent accordéon, la traditionnelle Galette des Rois.

... **À l'école,** à ses enseignant(e)s et à leurs élèves. Que serait notre village sans école ? Un lieu sans esprit et sans avenir. Merci donc aux jeunes qui ont eu la bonne idée de s'implanter

... / ...



... / ...

à Cravent pour y élever leurs enfants. C'est un bon choix car, outre un enseignement de base indispensable, ils reçoivent sur le terrain une initiation aux problèmes de l'environnement devenus cruciaux. Le spectacle des enfants sortant de l'école ou préparant une promenade écolo, console un peu de l'échec du sommet de Copenhague dont on espérait tant.

Aux associations. Elles étaient toutes représentées à la Journée organisée avec beaucoup de soin par la municipalité en septembre dernier. Huit mois plus tôt (janvier 2009) les 10 communes de la CCPL (Communauté de Communes du Plateau de Lommoye) (Voir la carte p.4) ont présenté les activités de leurs associations (41 en tout) réunies à Boissy Mauvoisin. Cravent a fait bonne figure et cela grâce au dévouement de quelques bonnes volontés.



Aux Craventais(e)s qui prennent des initiatives ou qui aident discrètement les uns et les autres, en particulier les personnes atteintes par la maladie ou la solitude. Que 2010 apporte à ces dernières soulagement et amitiés nouvelles.

Et enfin, bonne année **aux hérissons**, les « sentinelles de l'environnement ».

Lisez donc ce qui suit !



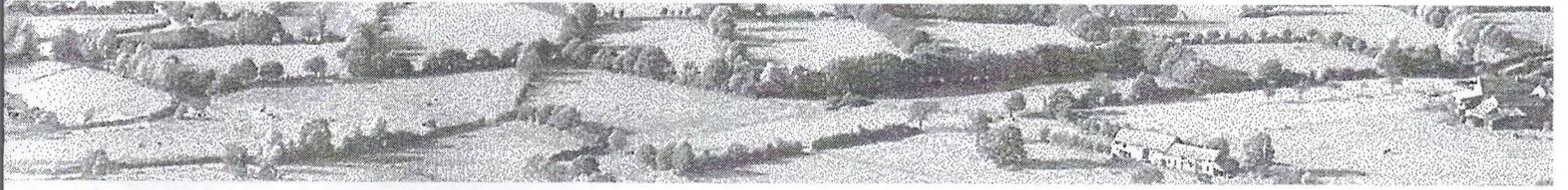
Le hérisson, sentinelle de l'environnement

Connaissez-vous **la ville de Nantes**, 5^{ème} port français? Elle est aujourd'hui célèbre pour ses « *Folles Journées de la musique* » recommandées à ceux qui ont des oreilles et des jambes pour aller d'un concert à l'autre. Elle a vu naître Jules Vernes, le visionnaire (1828-1905). Plus anciennement encore (1598) Henri IV y a proclamé l'Edit accordant la liberté de culte aux protestants (le fameux Edit de Nantes !). Rien, dans tout cela, n'annonce **son intérêt actuel pour le hérisson**, au point de faire de cet humble et drolatique petit mammifère la sentinelle de l'environnement.

Un Nantais, passant par notre village, aurait-il été séduit et inspiré par notre modeste journal qui, depuis 1997, avertit les Craventais dès que l'environnement est menacé ? Non, ne rêvons pas ! Alors, quoi?

L'idée de départ est simple. La municipalité de Nantes veut, avant de lancer des programmes d'urbanisation, faire en sorte que celle-ci ne détériore pas la biodiversité de la ville. Pour cela, de grands « *corridors* » verts, véritables zones naturelles entre les immeubles, sont préservés et mis sous observation. Tant que la faune sauvage y subsiste, tout va bien et les résidents ou les habitants futurs ont (ou auront) la garantie de vivre dans un milieu sain. Par contre, si la faune souffre et se réduit, il y a danger et il faut agir. La mise en œuvre de cette idée ne va pas de soi. Surveiller la faune certes, mais laquelle et comment ?

C'est alors qu'intervient le hérisson « *Il nous fallait une espèce qui ne se déplace pas trop vite et qui ne s'affranchisse pas d'obstacles facilement* » dit le biologiste Olivier Lambert « *Un immeuble, une chauve souris est capable de passer au dessus. Le hérisson, non. C'est une espèce parapluie, qui se situe en haut de la chaîne alimentaire. Protéger cette espèce revient à en protéger de nombreuses autres* ». Les chercheurs ont donc commencé de repérer les hérissons. Ils collent sur leurs piquants **une gaine électrique enregistreuse de couleur**,



puis reposent la petite bête là où ils l'ont trouvée pour qu'elle continue à vivre sa vie. A partir de là, il devient possible (avec beaucoup de patience) de déterminer les parcours des hérissons et, si ils sont retrouvés malades ou morts, de détecter la présence de polluants dans la nature dont beaucoup sont un danger pour l'homme. Simple l'idée ? Ou géniale à force de simplicité ? Décidez vous-même. En tout cas, saluons l'initiative du maire de Nantes, Mr Ronan Dantec, et l'ingéniosité des chercheurs de l'Ecole nationale vétérinaire de la ville. Ceux ci ont jusqu'à septembre 2010 pour remettre leurs conclusions. Souhaitons-leur une pleine réussite et beaucoup d'imitateurs.



A Cravent, nous n'avons pas les moyens de faire de la recherche, mais nous avons des hérissons dont nous pouvons favoriser la présence et la reproduction. ne serait ce que parce qu'ils débarrassent les champs et les jardins de maintes espèces nuisibles.

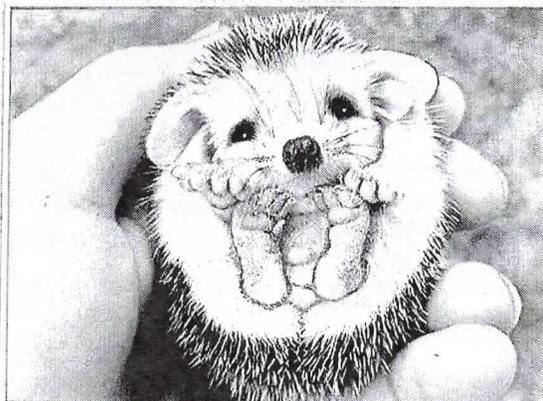
Il arrive assez souvent d'en trouver au hasard d'une promenade ou près de la maison, de préférence au crépuscule car l'animal est un semi nocturne. Si on tombe sur un nid, il ne faut surtout pas y toucher. De même, ne pas vouloir à toute force le nourrir, sauf en cas de disette due à une grande sécheresse. Se contenter de fournir un peu d'eau (surtout pas de lait). Pour l'aider à hiberner, préparer, à mi ombre, un abri protégé des courants d'air et de l'humidité : une simple caisse retournée et couverte de feuilles, ou, mieux encore, un tas de bois réservé dans un coin feront l'affaire. Et enfin, pas de produits chimiques dans votre jardin en se souvenant que ce qui est mauvais pour le hérisson l'est aussi pour vous et vos enfants.

Cravent gardera ainsi, grâce à nous tous, ses petites sentinelles de l'environnement !

Suzanne Quiers- Valette

(d'après Yan Gauchard, Le Monde du 9/12.09)

Et moi aussi, un jour, je serai une vraie Sentinelle de l'environnement !....



La construction d'un gîte à hérisson

